



Banque du Canada  
État de la situation financière  
au 31 juillet 2022

(Millions de dollars)

NON AUDITÉ

**ACTIF**

Trésorerie et dépôts en monnaies étrangères .....	10	
<b>Prêts et créances</b>		
Titres achetés dans le cadre de conventions de revente.....	519	
Avances aux membres de Paiements Canada .....	-	
Autres créances .....	6	
		525
<b>Placements</b>		
Bons du Trésor du gouvernement du Canada .....	-	
Obligations du gouvernement du Canada comptabilisées au coût amorti.....	121 140	
Obligations du gouvernement du Canada comptabilisées à la juste valeur par le biais du résultat net.....	253 141	
Obligations hypothécaires du Canada .....	9 187	
Autres obligations.....	10 722	
Titres prêtés ou vendus dans le cadre de conventions de rachat.....	34 397	
Autres titres.....	-	
Actions de la Banque des Règlements Internationaux (BRI).....	451	
		429 038
<b>Dérivés - conventions d'indemnisation conclues avec le gouvernement du Canada.....</b>		25 110
<b>Immobilisations</b>		
Immobilisations corporelles .....	512	
Actifs incorporels .....	108	
Actifs au titre de droits d'utilisation de biens loués.....	46	
		666
Autres éléments d'actif .....		452
		<u>455 801</u>

**PASSIF ET CAPITAUX PROPRES**

Billets de banque en circulation .....		117 191
<b>Dépôts</b>		
Gouvernement du Canada .....	105 534	
Membres de Paiements Canada .....	186 725	
Autres dépôts .....	11 662	
		303 921
<b>Titres vendus dans le cadre de conventions de rachat .....</b>		32 795
<b>Dérivés - conventions d'indemnisation conclues avec le gouvernement du Canada...</b>		-
<b>Autres éléments de passif .....</b>		941
		454 848
<b>Capitaux propres</b>		
Capital-actions .....	5	
Réserve légale et réserve spéciale .....	125	
Réserve de réévaluation des placements .....	412	
Réserve pour gains actuariels.....	411	
		953
		<u>455 801</u>

Je déclare que l'état ci-dessus est exact, au vu des livres  
de la Banque.

Ottawa, le 23 août 2022

Coralia Bulhoes, chef des finances et comptable en chef

Je déclare que l'état ci-dessus est exact, à ma connaissance,  
et qu'il montre fidèlement et clairement la situation financière de la  
Banque, en application de l'article 29 de la *Loi sur la Banque du  
Canada*.

Ottawa, le 23 août 2022

Tiff Macklem, gouverneur